ACCORD DIRECTION DE L'ÉDUCATION-CNAPEST DE BOUMERDÈS

Le combat solidaire et pacifique a porté ses fruits

Une autre fois les responsables d'un véritable syndicat autonome viennent de démontrer que le combat pacifique, persévérant et solidaire, finit invariablement par entamer les réticences les plus dures et ramener des résultats positifs pour la corporation défendue.

L'exemple a été donné par le Cnapest de Boumerdès. Et pour cause, à l'issue de plusieurs protestations calmes et une présence constante sur le terrain, les responsables locaux ont arraché un accord de 12 points avec la direction de l'éducation de wilaya. C'est une première dans la localité. Solidaires, pacifiques et persévérants, ces responsables syndicaux ont mis à nu le système d'allégeance et fait dérouter des adversaires tapis dans l'ombre d'une politique locale basée sur des alliances contre nature et la distribution de quelques privilèges. Ce n'est qu'un premier pas d'une lutte, disent ces syndicalistes, pour résoudre les problèmes des professeurs des lycées.

A l'issue de deux journées de protestation (13 et 17 mai) qui a vu la mobilisation unanime des membres du conseil de wilaya pour exiger l'ouverture du dialogue, mais ne voyant rien venir, les responsables ont appelé au troisième jour de protestation qui coïncide avec le début des épreuves du bac blanc au boycott de la surveillance de cet examen. «Vaine a été la tentative de la direction de l'éducation qui a tenté de mobiliser des enseignants du primaire appelés en catastrophe sans convocation ni réquisition. Ces derniers ont laissé leurs élèves durant trois jours pour rien. Par ailleurs, des agents de service ont été appelés pour se substituer aux professeurs», affirment les membres du bureau de wilaya conduit par le coordinateur Boudiba Messaoud qui nous ont rendu visite pour nous remettre une copie de cet accord. Dans ce document, les deux parties ont convenu de la résorption de plusieurs problèmes. Il est question de l'association des professeurs à l'élaboration des cartes scolaires que la direction de l'éducation s'engage à appliquer.

Par ailleurs, celle-ci a consenti l'élaboration, dès la rentrée prochaine, d'un calendrier de réunions communes pour tenter d'aplanir toutes les difficultés, de même qu'un local a été attribué au sein du lycée Laïd-El-Khalifa au conseil de wilaya pour servir de bureau. Dans le point 7, il est question de la réhabilitation des établissements du secondaire dont la majorité est dans une situation lamentable. A ce propos, la directrice du logement et des équipements publics (Dlep) de la wilaya de Boumerdès, Mme Chelah, nous a déclaré à l'occasion de la dernière sortie du wali de Boumerdès que les pouvoirs publics ont dégagé une enveloppe de 25 milliards de centimes pour la réhabilitations des établissements scolaires de la wilaya. Ce programme, a précisé la Dlep, sera mis en exécution dès les prochaines vacances scolaires. Le cas du syndicaliste, selon le Cnapest, injustement sanctionné, sera réétudié. Il a été convenu qu'en cas de déficience des chefs d'établissement pour régler les problèmes des enseignants, le syndicat autonome pourrait intervenir. Au plan social, la direction de l'éducation a promis de faire des efforts en direction des enseignants, notamment ceux souffrant de maladies chroniques. En outre, la direction passera l'éponge sur l'habituelle ponction des salaires quant à la journée de protestation. Comme par ailleurs elle s'est engagée à prendre en charge la restauration des surveillants du bac 2008. Finalement c'est la première fois que les syndicalistes et leur tutelle se sont mis autour d'une table pour discuter des problèmes strictement locaux. Un tabou a été cassé et il n'y pas eu de catastrophe. Bien au contraire, les enseignants affiliés à ce syndicat ont fait montre d'une discipline à toute épreuve. Ils répondent à chaque fois massivement aux appels de leurs délégués. Ils ont immédiatement repris le travail. Malheureusement, il est encore difficile d'enlever certains préjugés à certains responsables de l'administration qui, comme à leur habitude, ont vainement actionné les relais locaux pour nuire à ce syndicat espérant une démobilisation des professeurs. A ce propos, les responsables du Cnapest de Boumerdès ont déploré la sortie médiatique de l'Unpef qui a pondu un communiqué pour s'attaquer de manière virulente, selon les termes de nos visiteurs, «tout à fait déloyale» contre l'action de leur organisation. Ce qui fait dire à M. Boudiba : «En tant que syndicat respectueux de la diversité syndicale, nous estimons que ces journées de protestation ont été décidées et faites sur la base de revendications légitimes. Nous regrettons que certains partenaires se soient transformés en cellule de communication de la direction de l'éducation qui a, de son côté, ses moyens pour défendre ses intérêts», dit-il. Avant de conclure : «L'exercice syndical est une affaire de responsabilité et de loyauté.»

Abachi L.

PLAGES DE R'MILA ET TAMENTFOUST D'ALGER

Tout doit disparaître !

Canettes, tessons, sachets, emballages, tous les détritus jonchant les plages de R'mila (Bab-El-Oued) et Tamentfoust (ex-La Perouse) doivent disparaître avant le grand rush de l'été. Et comme il n'existe hélas pas de baguette magique, vos petites mains seront sollicitées. Un appel est donc lancé à tous les citoyens d'Alger pour se joindre à l'opération les «éboueurs de la mer», cinquième édition, le jeudi 22 mai 2008. Douze sites à travers onze wilayas côtières sont concernés par cette vaste opération de nettoyage, à laquelle prendront part Sonelgaz, la Radio algérienne et le mouvement associatif, dont l'association Emeraude. Femmes, maris et enfants sont attendus aujourd'hui pour une belle action de volontariat. Inutile de prévoir des sandwichs, ils vous seront offerts en même temps que les gants, le râteau, la pelle, etc. Tous écolos, soyons nombreux !

Sabrinal

TIZI-OUZOU

La RN 71 ressuscitée

La RN 71, qui prend naissance à Aïn El Hammam et qui s'achemine vers Dellys en traversant Azazga, observe depuis le début de cette semaine des travaux de réfection en béton bitumineux (tapis).

Longtemps laissée à l'abandon sur un tronçon de près de 16 km, — d'ailleurs l'étroitesse de ses ponts datant de l'ère coloniale permettait à un véhicule à la fois de les emprunter — elle vient de connaître un sort autre que celui longtemps contesté par les usagers dont le courroux s'est manifesté à maintes reprises par des pétitions et des démarches auprès des autorités locales et de wilaya. Il est vrai qu'il s'agit là d'un énorme acquis selon les citoyens rencontrés qui rappellent que des travaux ont été engagés depuis deux ans déjà et qui ont conduit à la destruction de trois des cinq ponts pour les remplacer par d'autres ouvrages, mais la réfection des deux restants s'impose, car au-delà de l'état déplorable de la chaussée qui gênait énormément le déplacement des véhicules, ces deux ouvrages constituent un goulet d'étranglement à la circulation des automobilistes qui, en l'absence de plaques de signalisation à même d'indiquer la priorité, s'encombrent, souvent au prix d'échanges d'incivilités, sur qui passe le premier. Paradoxalement, l'itinéraire connaît l'une des affluences les plus importantes de la région en étant le lien ombilical de nombreux hameaux et des communes voisines à la ville wd'Azazga. L'été, son importance s'accentue davantage puisqu'il relie le littoral à la partie sud de la wilaya, mais cela n'a pas, semble-t-il, pesé dans sa réparation, ni d'ailleurs son statut de route nationale. 17 ans après sa réfection par un revêtement qui a complètement disparu depuis, voilà qu'elle refait peau neuve pour le bien de toute une région de la wilaya de Tizi-Ouzou.

F. B.

ORAN

Organisation des premières floralies

«Les floralies nationales», telle est l'appellation donnée à la première manifestation nationale axée autour des fleurs et de l'art floral en général, et qui se déroulera du 24 au 29 mai au jardin public d'Oran.

Ce salon est voulu par les initiateurs une occasion d'instaurer à Oran une tradition culturelle de l'art floral et permettre aux citoyens de renouer avec les espaces de verdure et de détente qui ont eux aussi quasiment disparu de la ville. Organisées par la wilaya, ces premières floralies accueilleront quelque 87 exposants venus de plusieurs wilayas (Alger, Blida, Médéa, Béjaïa, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Aïn-Témouchent) qui pourront disposer de stands de 12 m² totalement gratuits, tout comme l'entrée pour le public. Parmi ces exposants, l'on retrouve toute la chaîne des activités végétales : les pépiniéristes, les fournisseurs de graines, les jardiniers…

L'organisation de ces floralies est pour beaucoup une première à Oran, c'est pourquoi les initiateurs ont dû recourir à l'Internet pour découvrir comment se déroule et s'organise un tel salon. C'est celui de la ville de Pau, reconnu dans le monde, qui a inspiré nos responsables locaux. A travers cette manifestation, d'aucuns espèrent que ce sera là encore un moyen de sensibiliser les citoyens à plus de civisme et au respect de l'environnement. D'ailleurs des activités et des promenades dans le jardin public d'Oran seront organisées pour les écoliers, car c'est à ce niveau qu'il faut agir. De plus, un concours du meilleur fleuriste et pépiniériste durant toute la semaine des floralies est lancé avec un prix pour les lauréats. Pour la tenue de cette manifestation, le jardin public a subi quelques travaux de réaménagement et d'entretien au vu de son état délabré. Les problèmes de sécurité à l'intérieur avaient fini par faire fuir les familles de ce lieu qui est l'un des rares espaces verts en milieu urbain. C'est là malheureusement le sort de la majorité des espaces verts d'Oran qui sont devenus des lieux de prédilection des délinquants et des clochards.

Fayçal M.

BORDJ-BOU-ARRÉRIDJ

L'existence bafouée des travailleurs de l'ex-DNC

Quand le pouvoir politique reste muet face aux revendications de cent soixante-deux travailleurs de l'ex-DNC de Bordj-Bou-Arréridj, qui demandent le paiement de douze mois d'arriérés de salaire, quand il méconnaît la souffrance et la précarité de ces travailleurs en détresse, ces derniers sont en droit de se sentir enfermés dans le déni.

Le 19 mai 2008, cent soixante-deux personnes se sont réunies pour valider une correspondance qui a été adressée à M. Fasouli Abdelhafid, président du holding Injab-SGP Alger, avec copies au chef du gouvernement, ainsi qu'aux autorités locales, dont l'objet est le paiement de 12 mois d'arriérés de salaire.

L'ex-DNC implantée dans la zone industrielle de Bordj-Bou-Arréridj possède à son actif 5 ha 400 m², un bâti de plusieurs étages, enfin un matériel roulant de travaux publics, matériels de carrières, etc., dont la valeur actualisée, selon certains experts est de l'ordre de 100 milliards de centimes si ce n'est pas plus. Cette entreprise a été vendue à un particulier, et le coût d'achat est inconnu.

Il va sans dire que les entreprises étatiques dissoutes sont devenues les nouvelles poules aux œufs d'or, pour les nantis du pays.

Les travailleurs de l'ex-DNC sont victimes d'une injustice qui disent-ils, n'est pas que le double, en négatif de la justice, elle possède la spécificité d'être une des conséquences pratiques de la privatisation bête, brutale et méchante qui met des milliers de travailleurs dans la rue afin de satisfaire la nouvelle nomenklatura.

Un autre déclin se profile à l'horizon, celui des salariés de moins en moins bien lotis, de nouvelles formes d'inégalité salariale qui se développent avec la montée des bas salaires, des frontières de plus en plus poreuses entre chômage et emploi : ces différents phénomènes sont liés entre eux. Ils sont pour une bonne part le fruit des politiques publiques menées depuis des années qui ont en effet favorisé le développement de formes d'emploi dégradées. Au motif de promouvoir l'emploi, elles ont ainsi contribué à fragiliser davantage les salariés vulnérables.

Loin de constituer un marchepied vers l'emploi stable, ces emplois précaires tendent plutôt à enfermer ceux qui les occupent dans des entreprises instables. L'émergence des travailleurs pauvres ne constitue qu'un des symptômes de ce moment général de la destruction du marché du travail.

Layachi Salah-Eddine

MASCARA

L'avocat retrouve son droit d'exercer

La suspension de six avocats pour diverses raisons par le bâtonnat de Mascara avait fait des vagues au cours de cette année 2007.

Me Sid-Ahmed Chergui, fils de bâtonnier et qui exerce depuis plus de vingt ans, a donc retrouvé son droit d'exercer puisqu'il a été réhabilité par la commission nationale composée de quatre avocats bâtonniers et trois magistrats de la Cour suprême et ce, le 7 mai 2008.

Fin de la galère pour notre interlocuteur qui nous a déclaré qu'il était confiant malgré ces mois de suspension et qui n'avait jamais perdu sa sérénité. «C'est une page qui est tournée», dira-t-il, en ajoutant qu'il n'avait pu s'expliquer devant l'ordre des avocats de Mascara puisqu'il se trouve à l'étranger pour des raisons médicales. «Derrière cette affaire, il y a eu beaucoup de non-dits», conclura-t-il.

M. Meddeber

SKIKDA

Un jeune homme de 19 ans se donne la mort à Azzaba

Un jeune, âgé de 19 ans, s'est donné la mort, dimanche dernier, dans un garage à Azzaba, près de 44 km du chef-lieu de wilaya. L'information a jeté l'émoi au sein de la population locale.

Selon des sources concordantes, la victime a mis fin à ses jours en s'aspergeant d'essence. Les raisons ayant conduit à ce suicide demeurent mystérieuses et une enquête a été diligentée par les services compétents pour déterminer les circonstances du drame.

S'asperger d'essence semble un moyen très utilisé par les jeunes désœuvrés ces derniers temps. En témoignent les deux suicides consécutifs ayant eu lieu à la cité de Bouabaz, il y a de cela quelques semaines.

Z. Z.